



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 25 mars 2022

CM 2335/22

JUSTCIV

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: gabriel.blaj@consilium.europa.eu
maria.castillejo@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2-281.37.63
+32.2-281.74.53

Objet: Vidéoconférence informelle des membres du groupe de travail
Questions de Droit Civil (CNUDCI)

Date: 5 avril 2022

Heure: 10:00

Lieu: Vidéoconférence

Cette réunion se tiendra en mode virtuel par le biais de la plateforme de visioconférence du Conseil et permettra à tous les participants de se connecter à distance. Cela signifie que chaque participant se connectera depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone. En raison de contraintes techniques, la réunion ne pourra pas bénéficier de service d'interprétation.

Le nombre maximum de personnes autorisées à se connecter par délégation d'État membre est de **1+1**.

Une note d'information sur les modalités d'accès au système et les codes d'accès à la réunion seront diffusés séparément aux participants.

Format: 1+1

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Relations avec la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI)
 - a) Présentation par M. José Angelo Estrella-Faria, administrateur principal jurisconsulte et chef du service législatif de la CNUDCI, des travaux en cours en matière d'insolvabilité (Groupe de travail V) et des travaux en cours et à venir au sein de l'organisation
 - b) Groupe de travail V : Droit de l'insolvabilité, 60e session, 18-21 avril 2022, New-York
 - Préparation de la session
7471/22 (document à paraître)
 - c) Groupe de travail VI : Vente judiciaire de navires, 40e session, 7-11 février 2022, New-York
 - Compte-rendu par les services de la Commission
 - d) Proposition de décision du Conseil autorisant l'ouverture de négociations sur un instrument relatif à la vente judiciaire de navires dans le cadre de la CNUDCI
 - Présentation par les services de la Commission et premier échange de vues
3. Points divers

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués.